

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La protection de l'environnement et le développement durable constituent une priorité individuelle et collective. Le Groupement SEGAS RAILS axe sa politique de développement dans une logique d'amélioration continue et d'équilibre entre les enjeux économiques et environnementaux.

Dans un souci du respect de l'environnement, le Groupement SEGAS RAILS s'engage pour l'ensemble de ses activités dans une démarche environnementale qui repose sur :

- 1. Le respect des exigences tant légales que règlementaires concernant l'environnement ;
- 2. La réduction des risques de pollution du fait de nos collaborateurs ;
- 3. L'information, la sensibilisation et l'éducation de ses collaborateurs et clients afin qu'ils adoptent ou maintiennent des comportements écologiques dans leurs actions quotidiennes;
- 4. La prévention des nuisances environnementales.

Pour respecter ses engagements **SEGAS RAILS** s'appuie sur :

- La communication permanente et efficace auprès de toutes les parties intéressées;
- 6. La veille règlementaire ;

- 7. La prise en compte des bonnes pratiques ;
- **8.**La préoccupation environnementale dans les comportements quotidiens ;
- La formation du personnel aux questions environnementales;
- 10. La sensibilisation sur la responsabilité à l'échelle individuelle ;
- Le respect du principe des 3RV-E (réemploi, valorisation élimination) dans la gestion des matières résiduelles;
- 12.La protection et la conservation de l'environnement des écosystèmes à travers le renforcement des capacités des collaborateurs.

SEGAS RAILS veillera à la mise en œuvre et au respect de la présente politique par l'ensemble de ses collaborateurs, tant à l'échelle du Groupement que des Entreprises Membres, ainsi que ses sous-traitants.

Directeur Général

Version Janvier 2020